

LA JOURNÉE DU MUSCADET

(suite)

La contribution du Viticulteur est nécessaire

M. Mahot exposa la situation financière de l'Union Viticole de Vallet. Il rapela les chiffres des cotisations à l'hectare, des années antérieures à 1931, puis les sommes recueillies par le « sou à l'hectare » qui s'élève à 1.893 fr. 80 en 1932 et à 3.375 fr. 40 en 1933.

Avant d'aborder la contribution du viticulteur dans la défense du Muscadet, le maire de La Chapelle-Hulin énonça quelques principes généraux :

Le premier est de bien cultiver, bien soigner votre vigne. Charrue, bêchage, ne faites pas de vin de « sarrasin » comme nos aïeux, sulfataz contre le mildiou, chassez la cochenille et autres insectes nuisibles par l'emploi de produits connus.

Ensuite, faites du bon vin ; demandez conseil aux techniciens ; ne pompez pas trop souvent vos barriques. Votre vin n'a pas besoin d'aération continue... une bonne barrique perd son parfum à être goûtée tous les jours.

Faites de la réclame pour votre vin en participant aux concours, aux foires. Le faites-vous suffisamment ? Je ne le crois pas. A la Foire de Paris, 13 communes seulement du Pays nantais avaient envoyé leurs produits : sept ont eu une mention, deux en ont eu deux, deux en ont eu quatre, une (Vallet) en a eu cinq. La Haie-Fouassière a été récompensée deux fois, d'où vient cette différence ? De ce que plus de 50 viticulteurs de La Haie avaient envoyé du vin. Il faut se faire connaître. La dépense, c'est-à-dire les frais d'envoi, est minime et la réclame est bonne. Nos muscadets en ce moment pour la bouteille se vendent entre 700 et 800 francs, c'est-à-dire aussi cher que de bons vins du Layon qui tiennent 12, alors que nos meilleures barriques ne donnent guère que 12.

Et l'orateur cite l'exemple de la Foire de Nantes. Il y avait foule aux stands du Muscadet et rares étaient les dégustateurs dans les autres parties où se vendaient les vins qui portaient de grands noms. Il a été vendu, durant la Foire, 120 barriques de Muscadet, c'est-à-dire entre 275 et 300.000 verres : C'est donc 300.000 francs qui sont tombés dans la poche des viticulteurs ?

Qui peut et qui doit financer ? continue M. Mahot. Estimez-vous que ce soit à l'Etat, aux départements, aux communes même qu'il faille encore s'adresser ? Je ne suis pas du tout de cet avis et je suis persuadé que vous n'êtes pas partisans de creuser indéfiniment le trou de notre malheureux budget national, de nos pénibles budgets départementaux et communaux. Ce sont donc tous les producteurs qui doivent apporter l'aide financière.

L'Union Viticole de Vallet avait fixé d'abord une minime contribution à l'hectare... celle-ci a été plus ou moins bien établie, calculée ; elle a été plus ou moins versée. Le système ayant paru insuffisant, on l'a remplacé. Actuellement, on demande un sou par hectolitre, tant sur le muscadet que sur les autres vins. C'est encore notablement insuffisant. Pensez donc : deux sous par barrique ? ça ne rappelle les deux centimes avec lesquels on payait autrefois sa chaise à l'église, ou le son que l'on versait, paraît-il, jadis, au péage du Pont de Monnières, ce que les anciens (certains d'entre vous peut-être) ont pu connaître, entre 1870 et 1875. Le système de La Haie-Fouassière est plus rationnel et n'a rien d'exagéré. Nos aimables voisins donnent 0,20 par hectolitre, c'est-à-dire 0,50 par barrique, mais seulement sur le muscadet. Je ne puis croire qu'un viticulteur, petit ou gros, soit gêné par une telle redevance. Pour une barrique de muscadet vendue 800 francs ou même de gros-plant vendue 400 francs, c'est trop de donner 0,50 ?

Mais... où ira cet argent ? Pas dans notre poche, bien sûr. Rappelez-vous que chaque année vos dirigeants font des réunions, des assemblées, des foires, des fêtes comme celle d'aujourd'hui, des concours comme celui de Paris et de Nantes. Il y a des frais généraux : répression des fraudes, etc...

La propagande du Muscadet Nos lecteurs ont déjà pu apprécier les remarquables articles de notre ami M. Lecomte, sur « Le Muscadet en Amérique ». M. Lecomte n'est pas seulement un viticulteur compétent, et un propagandiste ardent du Muscadet : c'est un orateur particulièrement qualifié, dont la parole chaude et élogieuse sait enflammer un auditoire. C'est dire combien il fut convaincant l'assistance de la nécessité d'organiser une propagande méthodique, principalement à Paris.

Est-ce que la propagande est nécessaire ou bien est-ce que la qualité du vin elle-même suffit à le faire connaître ? Tout produit doit avoir recours à une sage publicité. Il faut vivre avec son siècle.

L'orateur examine alors quelles sont les zones actuelles de pénétration du Muscadet : Nantes et sa région ; la Bretagne et enfin Paris.

VOS IMPOTS sont doublés par les RATS et SOURIS

Pharm. Drog. - Amp. 450 - Et. Olivier, Angoulême

Pour Nantes et sa région, la besogne est facile, le Nantais ne voulant boire d'autre vin que « son Muscadet ». Pour la Bretagne, les voyageurs en vins constituent des agents excellents de propagande. Cependant qu'un effort devrait être fait du côté de la Normandie.

Quant à Paris, la capitale ne consomme pas le dixième de Muscadet qu'elle devrait boire. Il faut donc faire un effort de ce côté.

Les activités fractionnées ne peuvent rien. Elles doivent se fonder en une seule activité, extraite de tous les éléments, c'est-à-dire allant du producteur au consommateur en passant par le négociant, le courtier et le détaillant.

En terminant, il donne lecture du projet de résolution qu'il a élaboré et qui est approuvé à l'unanimité.

Un vœu

« Les membres de l'Union Viticole du canton de Vallet, réunis à la Mairie du Pallet, le dimanche 22 avril 1934, expriment le vœu que soit constitué, dès que possible, un organe central intercommunal de propagande pour la vente et la protection du Muscadet et des régions délimitées. Ils donnent mandat aux bureaux des associations intéressées de fixer la base et les modalités de cet organe, conformément à la loi, en s'inspirant autant que possible des organes similaires déjà en fonction dans les autres régions viticoles. »

L'organisation professionnelle des Viticulteurs

M. Buchet, directeur des Services Agricoles de Loire-et-Cher, clôture la série des conférences en développant le brillant sujet de l'organisation professionnelle des Viticulteurs — sujet qu'il connaît admirablement, ayant été le promoteur des nombreuses distilleries coopératives de son département. Il y a 37.000 viticulteurs dans le Loire-et-Cher, qui tous adhèrent au groupement de défense professionnelle. Les viticulteurs de chez nous feraient bien de s'inspirer quelque peu de cet esprit d'entente et de bonne coopération. L'organisation professionnelle des Vignerons a

débuté en France à la suite des fraudes de 1905. Vous verrez rarement des viticulteurs s'unir en période de prospérité, s'écrit M. Buchet. On ne tend la main à son voisin que lorsqu'on souffre...

L'orateur retrace alors, avec force et conviction, l'histoire de notre Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, qui prit naissance à Blois, sous l'inspiration d'un instituteur, M. Tanviré. Les débuts furent difficiles ; il fallait une tête. On eut la chance de trouver M. Paul Garnier. Nos lecteurs connaissent la suite, c'est-à-dire le rôle immense de notre C. G. V. C. O., ses interventions lors du vote des lois du 4 juillet 1931 et du 8 juillet 1933 pour la défense de notre viticulture, toute familiale, du Bassin de la Loire.

M. Buchet, qui nous apporta le salut infiniement cordial des Vignerons du Loire-et-Cher, fut vigoureusement applaudi.

Un banquet, des toasts et de la musique

Un banquet très copieux et fort bien servi réunit ensuite les vignerons et personnalités.

Au dessert, M. Andouard, directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure, fit une causerie très écoutée, au cours de laquelle il donna aux viticulteurs de précieux conseils sur la conservation du vin et les engagea à avoir recours aux services de la Station agronomique.

Puis successivement MM. Lefevre, président de la Chambre d'Agriculture ; Sauteray, Le Cour-Grandmaison et Luyet prononcèrent des allocutions dans lesquelles ils résumèrent les directives exposées dans la matinée.

La musique de La Chapelle-Heulin, sous la direction de M. Edouard Guilbaud, exécuta alors l'« Hymne au Muscadet », dont il est l'auteur, et qui fut chaleureusement applaudi. Puis on écouta debout la « Marseillaise », qui fut suivie par des chansons très viticoles !

Vous trouverez l'engrais de Votre Terre parmi les Engrais Composés Saint-Gobain.

LE DENTISTE A PRIX FIXE...

Extractions sans douleur, 5 et 10 fr. Dentier complet, 28 dents, 600 fr. avec certificat de garantie 20 ans.



Laissant le palais entièrement libre. Appareil Franco-Américain. Réparation d'une cassure, 25 et 15 fr. Couronne or, 22 carats, depuis 150 fr. Plombage simple, garanti, 15 fr. Obturation avec traitement, dep. 30 fr.

VOYEZ NOS APPAREILS MODERNES EXPOSÉS DANS NOS VITRINES. Vous pouvez payer plus cher Mais vous n'aurez pas mieux.

Maison française de confiance. Consultations de 8 heures à 19 h. 30.

Cabinet dentaire moderne « d'HIDALGO » de Paris. Passage Pommeraye - NANTES (Galerie des Salles). A.A.R.G. 1.000.000 de francs de garantie.

Destruction des Courtilières

Voici le moment de lutter contre les courtilières, dont les dégâts sont souvent considérables.

Nous pouvons fournir à nos Adhérents du Fluosilicate de Baryum, qui s'emploie avec succès contre les courtilières, le rouget et le charançon de la pomme de terre et du haricot, les perce-oreilles, les chenilles, limaces, loches, vers blancs et différentes larves.

Pour détruire les courtilières, faire une pâte avec 20 kilos de riz, ou brisures de riz, pour cinq litres d'eau et un kilo de Fluosilicate de Baryum. On répand cet appât, le soir, dans les champs et jardins.

L'OCTOZONE CONTRE L'ARTHRITISME. Gaz oxygéné, l'Octozone détruit et élimine les déchets organiques, causes de l'Arthritisme et de ses nombreuses manifestations : RHUMATISMES - SCIATIQUE - GOUTTE - LUMBAGO - ECTÉMA, ETC., ETC. CENTRE D'OCTOZONE DE NANTES. 18, Rue Lafayette - Tél. 147.63.

Apiculture

COURS PRATIQUE AU PARC DE PROCÉ, A NANTES

Le prochain cours pratique d'apiculture organisé par la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure, au Parc de Procé, à Nantes, aura lieu le dimanche 6 mai, à 15 heures. Entrée par le portail nord du parc, chemin de Carcouët.

Tous les agriculteurs, ainsi que toutes les personnes s'intéressant aux abeilles peuvent assister à ce cours. Il est entièrement gratuit.

M. Etienne Girard, président de la Société, traitera les points suivants : Nécessité du développement des colonies en temps opportun ; Nourrissement stimulant ; Remplacement des rayons défectueux ; Insertion des cadres garnis de cire gaufrée.

Epreuve pratique. Comment on fait un essai artificiel ; Peuplement de deux ruches à cadres avec des essaims artificiels. M. René Girard fera le même cours dans son rucher de Blain, le dimanche 13 mai, à 14 heures.

Nettoyez vos allées, vos cours, vos tennis

Comment entretenir les cours et allées où la mauvaise herbe pousse plus vite que vous ne pouvez la détruire ? Ne connaissez-vous pas le chlorate de soude, tel blanc, d'un prix très abordable. Prenez-en autant de kilogrammes que vous avez de fois 50 mètres carrés à nettoyer. Vous rentrez chez vous tranquille, car la mauvaise herbe ne fera pas long feu. Attendez la première pluie. Quand le terrain à désherber sera un peu « ressuyé », c'est-à-dire frais, sans excès d'humidité, faites dissoudre le chlorate de soude dans vos arrosoirs, ce n'a pas grande importance : ce qui est l'essentiel c'est qu'il y ait 20 grammes de chlorate de soude par mètre carré, soit un kilogramme pour 50 mètres carrés. Un autre point essentiel est de ne pas approcher des bordures et plantes qu'on veut conserver à moins de 20 centimètres.

Après, vous êtes débarrassé de tout entretien pour toute l'année parce que l'herbe ne peut pousser dans la terre imprégnée de chlorate.



L'Endive, culture facile et lucrative

Depuis plusieurs années, nous voyons sur nos marchés des lots abondants de Chicorées de Bruxelles ou Witloof, ou plus simplement dénommée « Endive ». L'endive est un légume des plus appréciés, on le mange avec délice cuit au jus, à la sauce blanche ; cru en salade.

La Belgique en produit annuellement de 40 à 55.000 tonnes et n'en consomme que 20 à 30 %. La France achète chaque année près de 80 % de ses exportations totales.

Quelques chiffres pour vous donner l'importance de sa consommation en France : En 1926, nous en recevions pour 19.250.000 francs belges ; en 1932, pour 49.447.000 francs belges ; en 1933 nous en recevions encore plus de 10.000 tonnes.

Vous voyez la large marge qui est réservée à notre production. Ne croyez pas que cette culture soit difficile. Non, elle exige simplement un peu d'expérience pratique. Aussi je ne vous conseillerai pas de vous lancer immédiatement sur de grandes étendues, car ce travail nécessite beaucoup de main-d'œuvre, et peut surtout être envisagé pour des cultivateurs qui disposent d'un personnel nombreux qu'ils voudraient conserver pendant la mauvaise saison.

Le point essentiel est de vous procurer des graines bien sélectionnées. Si vous voulez que vos efforts soient couronnés de succès, adressez-vous à un grainier sérieux et demandez de la graine de « Chicorée à grosse racine de Bruxelles » ; pour faire des endives, il faut 3 à 5 kilos de graines à l'hectare, soit environ 50 grammes par are.

CULTURE

Vers le 15 mai, pas avant car la chicorée aurait tendance à monter ce qui compromettrait l'opération.

dans une terre profonde et après un bon labourage afin que la terre soit bien meuble, faite des rayons espacés à 45 centimètres les uns des autres et sur 1 centimètre de profondeur, et vous semez dans le rayon ; vous couvrez d'un léger coup de rateau. Si vous avez un petit semoir mécanique à main que vous aurez bien réglé, le travail sera mieux exécuté et vous économiserez beaucoup de graine. Si votre terre est fraîche, la levée se fera au bout de quelques jours. Faites en sorte que votre graine soit peu couverte, car si elle se trouvait trop profonde elle ne leverait pas. Il n'est pas besoin de terre très riche car les racines moyennes donnent de meilleurs résultats.

S'il survenait de la pluie qui aurait tassé la terre, avant la levée, n'hésitez pas à donner un léger coup de rateau fin pour briser la croûte afin de favoriser la levée ; dès que les lignes sont bien apparentes, on donne un léger binage. Quinze jours après, un deuxième binage, on éclaircit afin que les plants se trouvent à 15 centimètres sur la ligne. Pendant l'été, les soins consisteront en de nouveaux binages, afin de maintenir la terre friable et la culture bien désherbée.

A l'automne, quand on voudra commencer le forçage, on procède à l'arrachage ; les feuilles sont coupées à 2 ou 3 centimètres au-dessus du collet, on enlève les feuilles mortes et la racine est sectionnée à environ 15 centimètres ; on ouvre une tranchée de 80 centimètres de largeur sur 30 centimètres de profondeur, et la longueur proportionnée à la quantité que l'on se propose de forcer. Après avoir nivelé la tranchée, dont le fond doit être bien meuble, on place les racines debout sans se toucher et les rangs séparés par une dizaine de centimètres de terre qui doit arriver jusqu'à la hauteur du collet, afin que toutes les racines soient bien de même hauteur ; puis on recouvre la tranchée d'environ 20 centimètres de terre très meuble, au bout de quinze jours, quand les nouvelles racines commencent à se développer, on peut commencer le forçage, qui consiste à recouvrir la tranchée d'une couche de fumier chaud de 35 centimètres d'épaisseur, pour pouvoir obtenir une température de 12 à 16 degrés. Au bout de quinze jours, quand la terre sera bien réchauffée, vous pourrez transporter votre couche de fumier sur une autre partie de votre tranchée, en y joignant un peu de fumier neuf. La partie de la tranchée où vous aurez enlevé le fumier sera de nouveau couverte de paille, afin d'empêcher le refroidissement. Si la température a été maintenue d'une façon régulière, le forçage demande environ trois semaines.

En Belgique, où cette culture se fait sur une grande échelle, le forçage se fait au thermosiphon. Les tranchées doivent être à l'abri des grands froids et des pluies abondantes.

Il sera important de surveiller la végétation pendant le forçage, en soulevant un peu la couverture ; si la terre paraît mamoncée par les plants et que la chicorée apparaisse bien coiffée, c'est le moment de retirer les produits et de les préparer pour la vente. C'est le travail le plus délicat et qui demande le plus d'attention.

Ceux qui voudraient se livrer à cette culture commerciale feront bien de voir sur le marché la façon dont le légume est présenté et de s'y conformer, afin d'avoir des résultats satisfaisants.

Un ami de la terre, VINET Père, Commandeur du Mérite agricole.

Avez-vous pas oublié d'acheter les Engrais Composés St-Gobain ?

Une bonne bêche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, arêtes creusées, tous les mètres, 1^{re} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les lanières, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue franco toutes gares de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné : Jute : vert gras..... 11 50 Lin et Jute : vert gras..... 12 30 Lin : vert gras..... 13 60 Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 14 65 N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 70 N° 3 vert gras..... 18 85 Coton : A vert gras..... 13 60 B vert gras..... 15 15 C vert gras..... 16 50 D vert gras..... 18 85

Passer les commandes au Syndicat. Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

BACHES

Une bonne bêche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, arêtes creusées, tous les mètres, 1^{re} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les lanières, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue franco toutes gares de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné : Jute : vert gras..... 11 50 Lin et Jute : vert gras..... 12 30 Lin : vert gras..... 13 60 Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 14 65 N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 70 N° 3 vert gras..... 18 85 Coton : A vert gras..... 13 60 B vert gras..... 15 15 C vert gras..... 16 50 D vert gras..... 18 85

Machines Agricoles

Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment. Entièrement en acier livrées avec barres d'assemblage, volée d'attelage chaînettes centrales d'articulation.

Dents de : 43" 45" 47" 2 comp., 30 dents, 44 k., 60 k. 3 comp., 45 dents, 68 k., 92 k. 106 k. 4 comp., 60 dents, 92 k., 143 k.

Prix du kilo : 2 fr. 50, départ usine. Remise à nos adhérents et bonification de transport.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiment.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :

Nombre de dents Largeur de travail Poids Prix avec manchetons sans roue

5 0,60 47 Kil. 188 fr. 7 0,70 59 — 236 » 9 0,90 70 — 280 » 10 1,00 73 — 292 » 11 1,10 80 — 320 » 12 1,20 82 — 328 »

Majoration pour 1 roue : 12 fr. — 3 roues : 34 fr.

Prix départ. Remise aux adhérents et bonification de transport.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures.

MODELE REGULIER, dents intérieures, sur 3 traverses :

Avec avant-train à vis à 1 roue : Largeur 1 levier 2 leviers

5 dents..... 0°90 341 fr. 360 fr. 7 — 0°90 360 » 380 » 9 — 1°30 431 » 450 » 11 — 1°60 495 »

Avec avant-train à vis à 2 roues : Largeur 1 levier 2 leviers

5 dents..... 0°90 370 fr. 390 fr. 7 — 0°90 390 » 410 » 9 — 1°30 400 » 480 » 11 — 1°60 525 »

Remise à nos adhérents et bonification de transport.

MODELE VIGNERON, dents montées sur 4 rangs, dont deux dents travaillant derrière les roues, mêmes prix que ci-dessus.

Pour les cultivateurs 9 dents et au-dessus, nous recommandons l'avant-train à 2 roues et 2 leviers.

HANGARS AGRICOLES - CLAPIERS FOULAILLERS - Consultez-nous.

Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégré. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.

80 litres, bassin central... 895 fr. 115 — 1.040 » 115 — bassin déporté... 1.120 » 150 — 1.340 » 225 — 1.720 »

Remise intéressante à nos adhérents. Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Nous nous chargeons de faire réparer et de fournir les pièces de toutes marques d'écérmeuses.

Pulvérisateurs à dos

Contenance 15 litres, fabrication très robuste. Se font en cuivre plombé, lance à jet double, pour l'acide sulfurique, ou en cuivre rouge, jet simple, pour les traitements de la Vigne, des Arbres fruitiers, du doryphore des pommes de terre, etc...

Prix net pour nos adhérents, FRANCO gare du destinataire :

En CUIVRE PLOMBÉ..... 168 fr. En CUIVRE ROUGE..... 158 fr.

Réduction de 8 francs par appareil pris à Nantes.

Nous pouvons fournir en supplément :

Rampe plombée à 3 jets pour l'acide..... 26 fr.

Lance cuivre avec jet à arc..... 19 »

Lance cuivre avec jet Gebet pour arbres fruitiers, vigne, pommes de terre, etc..... 14 »

Prix net, marchandise prise à Nantes.

Autres lances et jets, nous consulter.

Barattes métalliques

Munies d'un températeur formant corps avec l'appareil, permettant l'été de le remplir d'eau fraîche et d'obtenir un beurre absolument ferme. L'hiver on y met de l'eau tiède pour ramener la température de la crème à environ 15 ou 16 degrés. Celle-ci est mise en mouvement par six palettes.

Double fond avec champagne levier

1° 50 lit. 260 fr. 35 fr. 2° 60 — 295 » 39 » 3° 70 — 315 » 40 » 4° 80 — 330 » 43 » 5° 100 — 385 » 48 » 6° 125 — 440 » 53 » 7° 150 — 475 » 58 » 8° 175 — 515 » 62 » 9° 200 — 545 » 67 »

Toutes contenances supérieures sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Barattes en chène

BARATTES FIXES à double vitesse, l'onneté chène premier choix. Fabrication soignée, marche garantie.

10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 220 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr.

Prix départ usine, — Remise aux adhérents.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

Prix au kilo : 1 fr. 75 départ usine. Remise à nos Adhérents.

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes, en bottes irrégulières.

Les 100 kilos

N° 14 (35" environ au kilo). 176 fr. N° 15 (30" — — — — —) 173 » N° 16 (25" — — — — —) 168 » N° 17 (20" — — — — —) 166 »

Ces prix s'entendent nets, sans remise, pour nos adhérents et DEPART USINE.

Pour les fils de fer PRIS A NANTES, majoration de 5 fr. par 100 kil.

Pour bottes réglées à 5 kilos, majoration de 5 fr. par 100 kilos.

Buanderies

En tôle d'acier de 3/8", ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

Double fond avec champagne levier

1° 50 lit. 260 fr. 35 fr. 2° 60 — 295 » 39 » 3° 70 — 315 » 40 » 4° 80 — 330 » 43 » 5° 100 — 385 » 48 » 6° 125 — 440 » 53 » 7° 150 — 475 » 58 » 8° 175 — 515 » 62 » 9° 200 — 545 » 67 »

Toutes contenances supérieures sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois

N° 4 Bouche 130" débit 50 k. 265 » N° 5 — 195" — 90 k. 365 » N° 6 — 197" — 90 k. 435 » N° 7 — 210" — 100 k. 450 »

Au manège ou au moteur, pieds fonte

N° 11 Bouche 197" débit 190 k. 515 » N° 13 — 210" — 240 k. 830 »

Prix départ usine et remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

Deux picots Quatre picots

Fils N° 14 13 70 15 » 15 40 18 20 14 15 40 18 20 15 17 90 19 60 20 » 24 90 16 21 » 24 20 23 70 27 10

Le rouleau de 100 mètres, départ usine. Prix nets, sans remise pour nos adhérents. Majoration de

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 23 Avril 1934

ANIMAUX	Arrivages	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.097	3.000	6 60	5 00	4 00	7 60	3 95	2 75	2 00	4 70
Vaches.....	2.036	1.900	6 60	4 60	3 80	8 00	3 95	2 53	1 90	5 12
Taureaux.....	570	540	4 80	4 10	3 80	5 50	2 88	2 25	1 90	3 40
Veaux.....	2.647	2.500	10 10	8 20	6 30	12 00	6 05	4 67	3 45	7 20
Moutons.....	9.253	9.000	15 80	12 30	10 40	16 80	7 90	5 77	4 57	8 40
Porcs.....	2.095	2.045	6 53	5 72	4 30	7 42	4 60	3 00	2 00	5 20

Du Jeudi 26 Avril 1934

ANIMAUX	Arrivages	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.474	1.400	6 60	5 20	4 10	7 60	3 95	2 85	2 05	5 12
Vaches.....	782	700	6 60	4 70	3 90	8 00	3 95	2 58	1 95	5 70
Taureaux.....	270	255	4 80	4 10	3 80	5 50	2 88	2 25	1 90	3 40
Veaux.....	2.092	2.000	9 80	8 00	6 10	11 70	5 88	4 55	3 35	7 02
Moutons.....	7.014	7.000	16 00	12 00	10 70	17 00	8 00	5 92	4 70	8 50
Porcs.....	1.870	1.870	6 42	5 58	4 00	7 28	4 50	3 90	2 80	5 10

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.097. — Maine-et-Loire, 275; Sarthe, 125; Mayenne, 225; Loire-Inférieure, 185; Indre-et-Loire, 110; Deux-Sèvres, 140; Vienne, 595; Vendée, 250. VEAUX : 2.647. — Maine-et-Loire, 210; Sarthe, 580; Mayenne, 15; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 80. MOUTONS : 9.253. — Vienne, 211; Afrique, 110; étrangers, 594. PORCS : 2.045. — Maine-et-Loire, 210; Sarthe, 175; Loire-Inférieure, 345; Indre-et-Loire (manq.); Deux-Sèvres, 70; Vendée, 70.



Les Fleurs de Chaux dans la préparation des bouillies bordelaises

A VANNES aura lieu, les 4, 5 et 6 mai, l'Exposition internationale d'aviation. Pour renseignements, s'adresser à M. Fougère, à Ker-Canan, en Arradon (Morbihan).

MUTUALITÉ ET COOPÉRATION : Le XXII^e Congrès National de la Mutualité et de la Coopération agricole se tiendra à Moulins (Allier) du 28 juin au 1^{er} juillet 1934. Les adhésions seront reçues jusqu'au 15 mai, au Secrétariat, 29, place de l'Allier, à Moulins.

LE MLDIOU commence à faire son apparition en Algérie, dans le département d'Oran.

L'EXPOSITION FLORALE de Printemps, organisée par la Société Nationale d'Horticulture de France, aura lieu à Paris, au Cours-la-Reine, du vendredi 25 mai au dimanche 3 juin. Cette manifestation, consacrée aux roses, arbustes fleuris, orchidées, fleurs de serres, arbres fruitiers, beaux-arts horticoles, etc., s'annonce sous les plus brillants auspices.

L'ALLEMAGNE a presque mis en interdit nos fruits et primeurs. De 1929 à 1932, la diminution de nos fournitures a été de 87 0/0. Pour nos haricots verts 92 0/0. Nos fraises d'Alsace et de Lorraine ont vu la frontière allemande se fermer, mais nous, nous laissons entrer celles du pays de Bade et d'ailleurs.

MOUTONS ÉTRANGERS : Durant les onze premiers mois de 1933, la Hongrie a exporté en France 80.000 moutons et agneaux. En échange elle nous a acheté 50 bœufs. Notre élevage est bien protégé.

EN ALGÉRIE : La production de laine en suint se serait élevée en 1933 à 66.500 quintaux. Le troupeau ovin compte environ 5.202.000 têtes, ce qui correspond par mouton à 1 kg 400 de laine en suint par an.

LE COURT-NOUÉ : MM. Viala et Marsais viennent de déclarer l'agent actif du mal : un champignon parasite, qui s'installe à l'intérieur des bois et les altère. Il correspond à une nature spéciale du sol. La chaux a une action efficace pour combattre le court-noué.

L'Institut Dentaire National

Samedi 28 avril 1934.

Les cours officiels de la dentisterie de l'Institut Dentaire National

Les cours de la dentisterie représentent d'une part les prix des extractions, d'autre part, les prix des dentiers.

Il sont actuellement publiés par voie de la presse tous les huit jours, et affichés dans les salles d'attente de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, 23, place de la Bourse, à Nantes.

Ces cours sont communiqués publiquement pour que les gens de la campagne puissent contrôler eux-mêmes le montant des dépenses effectuées à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL. Nous rappelons, à cette intention, les tarifs actuellement en vigueur :

SOINS
Extraction, la première... 8 fr. 20
les autres... 4 fr. 20
Plombage... 12 fr. 20
Traitement racine... 12 fr. 20

PROTHESE
Dentier 1 la dent... 16 fr. 65

EXEMPLE
Dentier 10 dents 2 crochets et une base... 203 fr. 15
Dentier 15 dents, 2 crochets et une base... 303 fr. 05
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base... 490 fr. 50

L'Institut Dentaire National
23, Place de la Bourse — NANTES

LA PROPAGANDE EN FAVEUR DU LAIT

(suite)

La moins-value moyenne, car ici ce n'est pas une augmentation mais une diminution de poids qu'il faut enregistrer dans le même laps de temps, la moins-value moyenne pour les enfants qui n'ont pas bu de lait a été de 260 gr. Ce qui fait par conséquent, entre les deux catégories, un écart d'environ 1 kilo.

D'autre part, il y a lieu de noter que sur les 75 enfants buveurs de lait, 58 ont augmenté de poids d'une manière sensible variant en général entre 500 gr. et 8 kilos, 9 sont restés stationnaires, 8 seulement ont diminué, tandis que sur les 25 enfants choisis pour la contre-épreuve qui n'ont pas bu de lait, si 11 ont légèrement augmenté de poids, 5 sont restés stationnaires et 9 ont notablement diminué.

De pareils chiffres sont extrêmement suggestifs et ils sont nettement favorables à la suralimentation lactée pour nos enfants. Ils y trouveront les avantages les plus précieux pour la conservation ou la récupération de leur force physique si l'accident ou la maladie viennent y porter atteinte.

L'expérience tentée ne laisse pas des lors que d'être très concluante et s'impose à tout esprit attentif et dégagé de préjugés.

J'ajoute enfin que ce qui lui donne une valeur plus probante encore est le désir que j'avais exprimé de voir surtout les enfants chétifs et malades en bénéficier.

Mme la Directrice du Rensonnat de l'Immaculée-Conception de Chantenay m'écrit : « L'expérience a donné chez nous des résultats très satisfaisants, pour certaines enfants même ils sont excellents. Seules sur 20 élèves, deux ont maigri, encore l'une d'elles était-elle fatiguée par une tuberculose tenace qu'on a difficilement enrayée. Il est à regretter que chez certains sujets le régime lacté trouve une intolérance particulière, car cet aliment, de digestion facile et qui a le précieux avantage d'être essentiellement complet et de faire de l'antiséptique intestinal, pourrait et devrait se vulgariser au détriment de maintes préparations pharmaceutiques alcoolisées dont les estomacs délicats s'accommodent plus ou moins mal. »

M. CASSAN, Inspecteur primaire à Saint-Nazaire, présente à son tour un intéressant rapport sur l'expérience de suralimentation par le lait, expérience tentée à Saint-Nazaire : Le groupe scolaire du quartier de Cardurand fut choisi comme étant favorable à l'expérience. Ce groupe comprend, en effet, une école de garçons et une école de filles. D'un autre côté, on y trouvait une cantine dont le personnel et le matériel furent mis gracieusement à notre disposition par la Société de Bienfaisance.

Surtout le quartier de Cardurand est un quartier essentiellement ouvrier très atteint par le chômage. Nombre d'enfants n'y reçoivent qu'une nourriture à peine suffisante. Il nous a semblé que, s'appliquant à certains d'entre eux, l'expérience n'en pourrait être que plus démonstrative.

Il n'était pas indifférent encore de donner à ces déshérités un peu plus de bien-être. Vingt-cinq garçons et vingt-cinq fillettes âgés de 5 à 13 ans furent choisis pour être soumis à la suralimentation lactée. On croit devoir faire remarquer que ces enfants étaient tous de ceux qui prennent leur repas de midi à la cantine scolaire.

On s'assura que le lait ne répugnait à aucun d'entre eux. Deux groupes témoins de vingt-cinq garçons et de vingt-cinq fillettes chacun furent constitués. La tâche de former ces groupes divers fut assumée par Mme l'Infirmière scolaire, Mme la Directrice de l'école Campan, M. le Directeur de l'école Gambetta, sous le contrôle de M. le docteur Méloche.

Par suite de circonstances sanitaires assez défavorables (la rougeole en particulier avait fait son apparition dans les classes), l'expérience ne fut commencée que le 23 février. Les vacances de Pâques en amenèrent la fin le 28 mars. Aucune distribution de lait n'eut lieu le jeudi ni le dimanche.

C'est donc du 23 février au 28 mars, pendant 25 jours, que les enfants burent, à la cantine de l'école le lait fourni, à raison de 20 litres par jour par M. Rialland, de Montoir.

Le lait, que l'on se plaît ici à reconnaître comme étant de bonne présentation et qualité, était bouilli à la cantine dans un récipient spécial, puis distribué chaud par les soins et sur la surveillance de maîtres déjà nommés, cela à raison de 200 fr. par enfant (une timbale), le matin à 10 heures, le soir à 16 heures.

Chaque élève reçut donc, les jours de distribution, 400 gr. de lait, soit au total 10 kilos.

Si l'on compare les résultats et si l'on compare les changements de poids survenus chez les enfants soumis à la suralimentation et chez ceux qui ne l'étaient pas, on constate tout d'abord que presque tous se sont effectués dans le sens de l'augmentation.

Mais alors que pour les enfants suralimentés celle-ci s'est élevée à 13 kil. 700 pour les vingt-quatre garçons ayant bu du lait, elle n'a été que de 8 kil. 900 pour les vingt-deux qui n'en burent pas.

Pour les fillettes le résultat semble être ensiblement du même ordre, le groupe témoin accusant pourtant un peu plus de faiblesse : l'augmentation totale est de 13 kil. 600 pour vingt-cinq fillettes contre 8 kil. 600 pour vingt-cinq fillettes également.

Si l'on veut établir des moyennes on remarque que l'augmentation a été de 571 gr. par élève, contre 405 gr. pour les garçons, et de 544 gr. contre 344 gr. pour les fillettes.

L'augmentation de poids la plus considérable chez les garçons est de 1.500 gr. ; chez les filles de 1.600. Il s'agit dans les deux cas d'enfants suralimentés (12 ans, 12 ans 1/2).

Malgré les conditions de santé assez précaires, présentées par certains enfants soumis à l'expérience, un seul garçon a vu son poids diminuer de 100 gr. ; un seul la vu diminuer stationnaire.

Au contraire, dans le groupe témoins correspondant, on remarque que quatre enfants ont perdu 700, 500, 300, 200 gr., cependant que pour un autre on enregistre aucun changement.

Du point de vue scolaire il y aurait peut-être à tirer de là, et à propos d'une expérience plus large, des enseignements intéressants quant à l'importance de la suralimentation lactée, ses caractères, ses conséquences.

Quoi qu'il en soit, il nous est apparu avec suffisamment de netteté que la suralimentation en lait a une influence heureuse sur l'accroissement de poids des enfants qui l'ont reçue.

M. Pabbé FLEURY, supérieur du Collège Saint-Louis, de Saint-Nazaire, présente par ailleurs un rapport fort documenté, que nous nous excusons de ne pouvoir reproduire intégralement, faute de place, mais dont les conclusions furent des plus éloquentes en faveur de la distribution du lait. Deux élèves de cinquième, en pleine croissance, n'ont-ils pas augmenté l'un de 1.180 gr. et l'autre de 2.080 grammes !

Le lait dans l'armée
L'Armée du temps de paix, nous dit M. l'Intendant général LEVY, est capable d'absorber sous forme de café au lait 30.000 litres de lait par jour, soit en chiffres ronds 100.000 hectolitres par an. Ajoutez à cela que les soldats ayant au cours de leur service militaire contracté l'habitude de prendre du café au lait chaque matin pourront fort bien la conserver une fois rentrés dans leurs foyers et la transmettre à la famille qu'ils vont fonder.

Nous avons donc entrepris dans nos casernes la confection du café au lait, problème moins simple que cela peut paraître à première vue. Si la ménagère n'éprouve aucune peine à faire bouillir son litre de lait quotidien, préparer son café noir, et faire le mélange, on est surpris de voir surgir de multiples difficultés lorsqu'il s'agit d'opérer sur les importants effectifs que compte un régiment.

Les cuisiniers militaires ne disposent que de moyens matériels peu variés : la cuisson du lait, sa conservation, au frais, la préparation du café noir dans d'autres récipients, le réchauffage du mélange, constituent autant de petits problèmes à résoudre.

Par ailleurs, les ressources des ordonnances sont modestes. Les capitaines trouvent qu'il est difficile de joindre les deux bouts, il ne fallait donc pas que le café au lait coûtât sensiblement plus cher que le café noir.

Un écart de 3 centimes entre le prix des deux rations devait se traduire, pour un régiment de 1.000 hommes, par une augmentation de dépense de 900 francs par mois. D'où la nécessité d'adopter une formule de café au lait satisfaisante, tant au point de vue de la qualité que du prix, et de ne pas payer le lait trop cher.

A Nantes, la tâche nous fut facilitée par une Coopérative laitière importante, celle de Pont-Rousseau, qui s'engagea à nous fournir du lait pur, non écrémé, et pasteurisé, au prix de 1 franc le litre.

Dès la fin du mois de novembre 1933, tous les corps de troupe de la garnison de Nantes reçoivent l'ordre de remplacer, à titre d'essai, le café noir du matin par du café au lait.

Cet ordre est accompagné de recommandations pour la préparation du café noir, du café au lait, son réchauffage.

Grâce à l'emploi de lait pasteurisé, il n'est pas indispensable de faire bouillir le lait qui a, ainsi, moins de chance de « tourner ».

La chicorée intervient pour donner plus de couleur au café.

Voici la formule préconisée : Pour 25 litres de café au lait correspondant à 100 rations, on prendra : 800 grammes de café torréfié, 200 grammes de chicorée, 1 kil. 600 gr. de sucre, 12 litres 5 de lait.

Ces 100 rations reviennent aux ordonnances à 29 fr. 50, alors que les rations de café noir coûtent environ 28 francs.

J'ajoute que les officiers chargés des ordonnances ont eu toute latitude pour modifier la formule, en tenant compte du goût de leurs hommes et de l'expérience acquise.

L'essai devait se terminer à la fin du mois de février. A cette époque les divers chefs de corps de la Place de Nantes rendirent compte avec un ensemble parfait :

— Que la préparation du café au lait ne présentait aucune difficulté sérieuse ;

— Que le café au lait ne coûtait pas sensiblement plus cher aux ordonnances que le café noir ;

— Que le café au lait était très apprécié par les soldats.

Comme conséquence, les troupes de Nantes continuent à boire chaque matin leur quart de café au lait.

Cependant, il reste à voir comment se comportera le lait à l'époque des chaleurs, entre les mains de nos cuisiniers. Il est possible que pendant quelques semaines nous nous trouvions dans l'obligation de revenir au café noir.

L'expérience des mois qui viennent nous fixera à cet égard.

Ultérieurement il sera rendu compte au Ministère de la Guerre de ce qui aura été fait dans la XI^e Région.

En présence des résultats obtenus à Nantes, le général a récemment prescrit d'étendre la mesure aux autres Places de la XI^e Région.

D'après les premiers renseignements que je possède, on est presque partout satisfait. Toutefois les officiers chargés de l'ordinaire signalent quelques difficultés.

Le lait est fourni non pasteurisé par de petits producteurs. Il n'offre pas les mêmes garanties de pureté et de pureté qu'à Nantes. Il faut le faire bouillir et à plusieurs reprises il a « tourné ».

C'est que l'Armée, au moins celle du temps de paix, peut devenir une consommatrice de lait, pour le plus grand bien de la santé des troupes, qui, rentrés chez eux après leur libération, se feront volontairement ou involontairement des propagandistes de cette consommation.

Les producteurs de lait y trouveront leur compte. Mais la clientèle militaire est, quoi qu'on en dise, une clientèle difficile. Elle doit être ménagée. Si on veut la conserver il faut qu'on lui livre du bon lait propre, pur, sain, non écrémé et, si possible, pasteurisé.

Résolutions

RESOLUTIONS CONCERNANT LA DISTRIBUTION DU LAIT DANS LES ECOLES
Après avoir entendu les rapports de MM. le docteur Robin, l'abbé Gauthier, Cassan, l'abbé Fleury, donnant les comptes rendus des essais réalisés sur les élèves des écoles publiques et libres de Nantes, Considérant la concordance des résultats favorables obtenus pour le développement physique et intellectuel des enfants à la suite d'une distribution journalière d'un complément de ration constitué par 400 gr. de lait,

Emet le vœu que les Pouvoirs Publics et les Municipalités organisent systématiquement la distribution de lait dans les écoles, afin de favoriser la formation plus rapide et plus complète des enfants et de les mieux protéger contre les épidémies.

RESOLUTION CONCERNANT LA DISTRIBUTION DE CAFÉ AU LAIT DANS L'ARMÉE
Après avoir enregistré les résultats obtenus par la distribution du café au lait dans l'Armée, Adresse à M. l'Intendant général Lévy des remerciements pour l'essai qu'il a bien voulu tenter dans les garnisons nantaises,

Considérant qu'il résulte de la substitution du café au lait au jus une légère économie, une bien meilleure alimentation et qu'elle évite l'exportation d'or vers les pays étrangers,

Demande aux Pouvoirs Publics d'étendre à tous les régiments la mesure de substitution du café au lait au jus du soldat.

RESOLUTION CONCERNANT LES IMPORTATIONS DE FROMAGES ÉTRANGERS
Considérant la solidarité qui existe entre les différents marchés du lait et de ses produits dérivés, Considérant les dangers sociaux et économiques d'une nouvelle baisse des prix du lait qui viendrait ruiner le standard de vie de la famille paysanne,

Considérant les conséquences désastreuses pour le marché des fromages et du lait de tout accroissement des importations de fromages étrangers,

Très ému des conséquences de l'accord franco-suisse fixant à 60.000 quintaux par an le contingent d'importations de fromage suisse, Proteste énergiquement contre un accord qui sacrifie une fois de plus les intérêts de la classe paysanne au seul profit d'intérêts industriels,

Proteste contre toute augmentation du contingent d'importation de fromages,

Demande que celui-ci ne puisse pas dépasser 35.000 quintaux pour la deuxième trimestre 1934, y compris la totalité du contingent suisse.

Attire l'attention du Gouvernement sur les conséquences désastreuses pour l'économie du pays de tout contingent supérieur au chiffre ci-dessus.

ATTENTION !
N'attendez pas la dernière minute pour commander au Syndicat :
votre FAUCHEUSE
votre RATEAU
votre FANEUSE
ou votre MOISSONNEUSE-LIEUSE

LA CALVITIE REND CHAUVÉ LA CALVITIE REND LAID

Il vaut mieux prévenir que d'attendre d'être chauve. 15 ans d'existence à Nantes Vous donnent la garantie de notre Sève Capillaire « HIDALGO » à base de cellules Capillaires organiques, pour

SUPPRIMER LA CALVITIE

NOTRE SEVE CAPILLAIRE "HIDALGO"

Pour vous être fournie en extrait Essence pure pour préparer vous-mêmes Un 1/4 litre de sève capillaire pour 25 fr. Comptez le shampooing spécial. Nous expédions pour toute la France. Au reçu de 27 fr. en timbres-poste ou mandat. On contre remboursement de 30 francs. Un magasin de détail nous avons les Rayons des mieux assortis de tout l'Ouest. En rasoirs, lames, savons barbe, toilette, Baignoires, produits et appareils d'hygiène.

Adressez vous commandes

LABORATOIRE "HIDALGO" de PARIS

Passage Pommeraye, à NANTES

Au-dessous du Grand Dentiste

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

53. — Vente en confiance de VACHES et GENISSES Normandes, sélectionnées et de race pure. S'adresser au Bureau du Syndicat.

55. — Elevage du Port-Bossinot, à Saint-Philbert-de-Grandlieu, tel. 24 : Œufs à COUVER de : Dindons, bronzes d'Amérique ; Oies de Toulouse et du Poitou ; Canards Nantais, Kakis, Coureurs Indiens blancs ; Pintades grises ; Poules Faverolles, Coucou de Rennes, Sussex Herminette, Bresse noire et Leghorn ; Lapins Rex, Blancs de Vendée, Zibeline, Angoras.

56. — A louer pour la Toussaint 1934, FERME de 20 hectares, à 10 kilomètres de Nantes. Prix intéressant. S'adresser au Syndicat.

57. — A louer à l'année ou pour saison, PETITE PROPRIÉTÉ, parc et dépendances, à 7 kilomètres de Saumur (Maine-et-Loire), 12 pièces, S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

37. — MENAGE demande place, mari connaissant culture générale notamment vigne et jardin, femme bascule. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

38. — Suis acheteur : 1^{er} PETIT PULVERISATEUR à traction, 25 litres maximum, modèle récent ; 2^e CHARRETTE ANGLAISE pouvant porter 1.000 kilos. Faire offre Joseph Moreau, vigneron, Drain (Maine-et-Loire).

39. — On demande une BONNE CULTIVATRICE de 30 à 40 ans, veuve sans enfants ou célibataire, pour cuisine et entretien maison. S'adresser au Syndicat.

40. — On demande à louer une TENUE MARAÎCHÈRE de 1 hectare ou 1 hect. 1/2, dans région nantaise. S'adresser au Syndicat.

41. — Pierre Morandau, domicilié à la Salle, en Vieilleville, âgé de 36 ans, marié, cinq enfants, demande PLACE DE CULTURE, ou bien mieux, PETITE FERME. Disponible immédiatement. Renseignements Mairie de Vieilleville.

Pour détruire les TAUPES, un seul produit :

"LA TAUPINASE DELBA"
Efficacité remarquable - Economie
Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

Plaies et blessures des animaux

Nous pouvons fournir à nos adhérents un produit vétérinaire, antiploie, le « Sordol ». C'est un remède efficace pour panser les plaies des chevaux, bœufs, vaches, moutons, porcs, chiens, etc...

Plus d'iode, ni eau oxygénée, ni autres ingrédients : un simple badigeonnage de la plaie au Sordol. Ce produit est utilisé avec succès, depuis des années, par des milliers de cultivateurs.

Prix de vente : 15 francs le flacon, au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

La Vie Syndicale

La Vie Syndicale

Cordemais

Dimanche 29 avril, Salle Haugmard, à 8 heures du matin (heure légale), réunion syndicale de défense agricole. Causerie par M. R. Faivre. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Vigneux

Dimanche 29 avril, à la sortie de la grand'messe, grande réunion syndicale de défense agricole. Conférence par M. R.

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

Quelquefois, c'est l'un qui a tort... ou bien c'est l'autre... et, souvent, ça arrive subitement sans que la volonté du coupable y ait guère contribué. Bref, vos parents s'adoraient, c'étaient des baisers continus... Mais monsieur était léger, étourdi : c'était plus fort que lui d'être si aimable avec tout le monde... Un soir, qu'est-ce qui s'est passé ? Je ne sais pas ! Madame a dû être jalouse. Il y a eu des éclats de voix... elle criait, il suppliait... Monsieur devait avoir tort puisqu'il implorait ; mais madame est sévère et ne pardonne pas facilement. Tout son orgueil devait se dresser devant elle... Au matin, madame est partie sans vouloir écouter ce pauvre monsieur qui cherchait encore à la ramener... rien à faire, madame déclarait que c'était l'adieu définitif. Vous connaissez son fameux regard, si glacial,

si méprisant et qui ne pardonne pas ?... votre papa a dû le connaître aussi ce matin-là ?

— Pauvre père

— Oui, pauvre Monsieur Frédéric parce que tous les hommes sont plus ou moins faibles et que ça ne l'empêchait pas d'adorer madame.

— Continuez ?... ma mère est partie, dites-vous ?

— Oui, elle s'est éloignée, refusant par la suite toute entrevue à son mari, lui retournant toutes ses lettres sans les ouvrir, lui faisant seulement demander par l'intermédiaire d'un homme d'affaires la possibilité de vivre tranquille, dans l'oubli, loin de lui.

— Alors ?

— Alors, je ne sais plus... C'est vers cette époque que la Chataigneraie a été mise en vente... monsieur l'avait quittée quand il avait vu que madame refusait d'y revenir. Tout le personnel avait été en même temps congédié ; le château était donc désert. Depuis, il est resté vide car les visites de M. Piémont ne comptent guère ! Il est resté vide et Monsieur Frédéric n'a pas reparu.

— Et ma mère ?

— Madame de Borel est revenue habiter les Tourelles deux ans après la vente de la Chataigneraie. Elle était vêtue de noir et Frédéric disait que Monsieur avait disparu en mer.

— Mais le monde a dû parler, faire des

suppositions.

— Peu de gens ont été au courant de la subite discorde, nul n'a donc songé à contrôler les dires de Frédéric. Une nuit ayant suffi pour détruire toute l'intimité de vos parents, c'est à l'aveugle qu'il a transpiré au dehors. De sorte que pour tout le monde votre père est bien mort au loin.

— Personne n'a cherché, depuis, à s'en assurer ?

— Dame, en dehors de vous, nul n'y avait intérêt.

— Je restai longtemps songeuse, pensant à ce drame rapide qui avait si complètement balayé le bonheur des miens.

— Pauvre mère ! murmurai-je, faisant allusion à tout le remords qui avait dû l'assailir après les premiers mois de l'exil.

— Vous la plaiguez ? fit Sauvage d'un air sombre.

— Oui, répondis-je, car je l'ai vue pleurer bien souvent et je crois qu'il n'y a pas de douleur plus amère que celle qui résulte d'un excès de sévérité alors que le pardon eût été, bien souvent, si facile et si doux à l'âme.

— Mais ne plaiguez-vous pas votre malheureux père ?

— Oh ! si. Il a dû beaucoup souffrir. Pourtant, lui, il avait au fond du cœur la consolation de songer que s'il avait eu des torts, du moins avait-il tout essayé pour les réparer.

— Cette pensée-là reconforte, voyez-vous ;

tandis que ma pauvre maman est restée avec la terrible hantise de son implacable sévérité.

— Elle pouvait réparer... essayer de rejoindre monsieur... le rappeler...

— Elle a peut-être voulu le faire... qui sait ! C'était trop tard déjà, hélas ! A cette époque, elle n'aurait pu, sans doute, retrouver sa trace. J'ai vu souvent ma mère pleurer, je suis sûre qu'elle a atrocement souffert. Elle doit ignorer si, ou non, mon père est encore en vie ou simplement disparu.

— Vous avez raison, probablement. Madame aura essayé de le rejoindre, mais Monsieur Frédéric n'a dû laisser derrière lui aucune trace permettant de le retrouver. Désespérée, atteinte dans son orgueil d'homme, il sera parti avec la ferme volonté de ne pas revenir et de ne pas être rejoint...

— Arrêta Bernard dans ses deductions.

— Si mon père a eu une telle pensée, nous ne le reverrons jamais ; ces quinze ans d'absolu silence en sont la preuve ! Les jours et les mois continueront de s'écouler sans que rien de lui ne nous parvienne jamais. C'est l'oubli absolu aussi puissant que la tombe. Allez, mon ami, il faudrait peut-être mieux, pour la tranquillité morale de ma pauvre maman, qu'il fut mort réellement.

— Oh ! taisez-vous, mademoiselle Solange, ne blasphemez pas ainsi. Nos paysans disent que tant qu'il y a de la vie il

y a de l'espoir, et vous, la fille du disparu, vous ne voudriez pas espérer jusqu'au bout !

Je courbai la tête silencieusement.

Un grand découragement m'avait envahie depuis que je connaissais les causes du départ de mon père.

Au fond de moi-même, un immense orgueil sommeillait auquel j'eus tout sacrifié, même mon cœur, même ma tranquillité, même le bonheur de ma vie entière. Et je songeais que si mon père avait ressenti ce même levain destructeur alors que ses sentiments de racheté avaient été bafoués et rejetés par ma mère, il était capable, lui aussi, d'avoir pris une implacable résolution et de la tenir jusqu'au bout.

Mon long silence fut impressionné par Sauvage qui rapprocha son cheval du mien.

— Mademoiselle Solange, fit-il d'un ton plus doux, j'ai chez moi une photographie de ma mère prise en groupe avec les gens du château, Monsieur Frédéric, alors enfant, s'était glissé au premier plan. Si, demain, vous voulez venir jusqu'à ma petite maison, vous pourrez l'examiner à loisir.

Je le remerciai du regard.

— J'irai, lui dis-je simplement. Venez me chercher de bonne heure.

Et ma main alla serrer la sienne comme pour lui demander pardon de ma minute d'égarement de tout à l'heure.

7 Juin. — Sauvage fut exact, ce matin.

Dès huit heures, nous étions en route. J'avais pris mon déjeuner debout, à la hâte, déjà revêtu de mon costume d'amazonne.

— Je vois que ma Solange prend goût à ses excursions matinales, fit ma mère en venant m'embrasser. Où donc est-tu allée hier ?

— Du côté des Anthieux. Je connaissais mal cette partie du pays.

— Je crois même que tu le connais en général fort mal puisque toutes les vacances se sont passées, avec moi, à Dieppe, chez ta tante Marguerite.

— C'est vrai... je connais mieux nos côtes normandes que les environs des Tourelles.

— C'est pourquoi je te confie à Sauvage. C'est un homme précieux qui t'apprendra à aimer notre coin tout en l'en montrant ses beautés. Je suis tranquille sur toi quand tu es avec lui.

— Vous le connaissez depuis longtemps je sais, mère.

— Sa mère fut une de mes meilleures cuisinières... Tiens, le voici ! Va vite, ma Solange ; amuse-toi bien... les Tourelles ne sont pas toujours gaies pour une jeune fille de ton âge... Mon deuil me fait vivre en recluse. Va, grise-toi d'air et de liberté, à dix-huit ans, on étouffe entre les murs.

Avant de la quitter, je l'embrassai, émue de cette sollicitude qu'elle me témoignait si tendrement, ce matin.

(A suivre).

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, 26 avril.	
Farine de froment...	175
Blé (après la nouvelle loi)	125 50
Avoines grises ou noires...	53
Avoines bigarrées...	47
Sarrasin Bretagne...	95
Sarrasin Loire-Inférieure...	98
Orge indigène...	69
Son bonne fabrication...	45/46 Nantes

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :	
Paille de blé en bottes...	220 à 225
Paille de blé pressée...	220 à 225
Foin, les 500 kilos...	230 à 250

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE

Cours du 20 avril

VEAUX : 500. — Le kilo sur pied :	
1re qualité, 4 à 5 fr. 25. Tous les kilos payables.	
BOEUF : 4. — Le demi-kilo :	
Devant : 1re qualité, 2 à 2.50 ; 2e qual., 1.50 à 2 fr. ; 3e qual., 1 à 1.50. — Derrière : 1re qualité, 4.25 à 5 fr. ; 2e qual., 3.25 à 4 fr. ; 3e qual., 2.25 à 2.75.	
MOUTONS : 275. — Le demi-kilo :	

1re qualité, 7.50 à 8.50 ; 2e qual., 6.50 à 7.50.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE

DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 500. — Le kilo sur pied :

3.15 à 4.75.

Il est à observer que ces prix s'entendent rentrés en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : 0 fr. 80.

Donc moyenne : 3 fr. 15.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 25 avril.

Artichauts, les 12, 18 fr. — Asperges, la botte d'un kilo, 5 à 7 fr. — Carottes nouvelles, la botte, 1.50 à 2 fr. — Carottes vieilles, le kilo, 2 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 25 à 2 fr. 50. — Choux-pommes nouveaux, les 10, 7 à 15 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Endives, le kilo, 2 fr. 50. — Epinards, le kilo, 1 fr. — Laitues, le cent, 10 à 30 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. 50. — Pommes, le kilo, 2 fr. 50 à 4 fr. — Poireaux, la botte, 5 à 10 fr. — Radis, les 12, 2 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 50. — Pommes de terre Noirmoutier, le kilo, 4 fr. 50. — d'Algérie, le kilo, 3 fr.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 25 avril.

POMMES DE TERRE

Les 100 kilos, wagons départ, marchandise vrac : Eerstelingen Loiret 70-75, du Nord 75-78 ; Saucisse rouge de Bretagne : grosses tréces 52-54, toutes variétés 45-47, du Loiret 45, du Poiré 41-45, Grosse 45-46 ; Jannée de Bretagne 41-42, Sarthe 44, Loiret 44-45, Creuse et Auvergne 45 ; Rosa 105 ; Beaulieu de la Sarthe 35, de Bretagne 28.

30 ; Géante blanche et bleue de Bretagne 29.

CAUVETTES. — La marchandise s'épuise. On fait 190 pour Saint-Omer et Mazé.

NAVETS. — Epuisés.

OIGNONS. — Il ne reste plus que quelques lots. Les 100 kilos départ, marchandise logée, 115-120 pour Mazé et 135 pour Verberie. En nouvelle récolte on cote 150 fr. pour les oignons d'Egypte quai Marseille.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

On cote par balles pressées, hante densité, aux 100 kilos, départ. Centre.

Ouest, Nord, Est :

Paille de blé et orge, 8 à 11.50 ; d'avoine, 7.50 à 10.

Foin, 33 à 35 ; Luzerne, 37 à 40 ; Trèfle, 28 à 30.

Cours des Vins

Muscadet 1933, la barrique, 700 à 800.

Gros-plant 1933, la barrique, 250 à 350.

Schablis nouveau, la barrique, 275 à 325.

Othello nouveau, la barrique, 250 à 300.

Noah nouveau, la barrique, 175 à 225.

Foires et Marchés de la Semaine

Mardi 1^{er} mai. — Le Loroux-Bottereau, Riaillé.

Mercredi 2. — Machecoul, Arthon-en-Retz, Châteaubriant, Blain.

Jeudi 3. — Ancenis.

Vendredi 4. — Nort-sur-Erdre, La Chapelle-Launay.

CLOCHES EN VERRE

Cloches maraîchères, ou cloches bourgeoises avec bouton. Nous conseillons.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Boeuf — 1re catégorie, 6.50 à 12 fr. ; 2e cat., 4.50 à 6 fr. ; 3e cat., 3.50 à 4 fr.

Veau — 1re catégorie, 5 à 9 fr. ; 2e cat., 4.50 à 5 fr. ; 3e cat., 3.50 à 4 fr.

Mouton — 1re catégorie, 9 à 10 fr. ; 2e cat., 7 à 8 fr. ; 3e cat., 4 fr.

Porc — 5 à 7 fr. 50.

Beurre — 7 à 8 fr. 50.

Œufs. — La douzaine, 2.75 à 3 fr. 50.

Lapins. — 6 fr.

Poulets. — 8 à 9 fr.

CANDE, 23 avril.

Orge, 85-90 fr. les 100 kilos ; avoine, 65 à 70 fr. ; seigle, 85 à 95 fr. Paille, 220-235 fr. les 100 kilos ; foin, 430 à 455 fr.

Poulets, la couple, 28-36 fr. ; poules, la couple, 32-38 fr. ; canards, la couple, 28-34 fr. ; oies grasses, le kilo, 6.50 à 7 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 12 fr. ; pigeons, la paire, 9 à 11 fr. ; œufs, la douzaine, 2 à 2.25 ; beurre, la livre, 6 à 6.50.

Porcs gras, le kilo, 4.25 à 5 fr. Porcs maigres, la pièce, 150-180 fr. Porcillons, la pièce, 35-120 fr.

CHATEAUBRIANT, 25 avril.

Avoines grises et noires, 60 à 65 fr. ; blé noir, 75 à 80 fr. ; orge, 65 à 70 fr. ; farine première qualité, 172 fr. ; sons, 65 à 70 fr.

Foin, 200 à 220 fr. ; paille de froment, 110 à 120 fr.

Beurre ordinaire en gros, le kilo, 10 fr. ; détail, 12 fr. ; œufs, la douzaine, 2.25 à 2.75.

Poulets, la couple, 28 à 30 fr. ; poules, la couple, 25 à 30 fr. ; canards, la couple, 25 à 30 fr.

la pièce, 12 à 13 fr. ; oies, la pièce, 25 à 30 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 15 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2 à 2.50 ; beufs de travail, la paire, 1.800 à 3.000 fr. ; vaches grasses, le kilo sur pied, 1.50 à 2 fr. ; vaches laitières, 1.000 à 1.400 fr. ; taurillons, le kilo sur pied, 2 à 2.25 ; veaux, 5.50 à 6 fr. ; génisses, 700 à 1.000 fr. ; génisses, le kilo sur pied, 2.60 à 3 fr. ; moutons, 5 à 5.50 ; agneaux, 7 à 8 fr. ; pores de lait, 80 à 120 fr. ; pores maigres, 180 à 250 fr. ; pores gras sur pied, le kilo, 4 fr. ; porcets trois mois, 120 à 180 fr.

NOZAY, 23 avril.

Farine de froment, 171 fr. (prix légal) ; farine de seigle, 168 à 170 fr. ; aux 100 kilos, prix de la minoterie, 162, 127 fr. (prix légal) ; seigle, 55 à 56 fr. ; orge semence, 82 fr. ; avoine, 60 à 61 fr. ; sarrasin, 88 à 90 fr.

Cidre, la barrique, 130 à 140 fr. ; droits en sus.

Pommes de terre semence, 42 à 45 fr. aux 100 kilos.

Beurre, le kilo, en gros 9 à 9.25, au détail, 10 à 10.25 ; œufs, 2.25 ; poulets, la couple, petits 24 à 29 fr. ; gros engraisés, 30 à 38 fr. (11 à 11.25 le kilo vivant) ; lapins domestiques, 8 à 14 fr. (5 à 5.25 le kilo vivant).

Boeuf, le kilo sur pied, 2.25 à 2.50 ; vaches, 1.40 à 1.80 ; veau, 3.25 à 3.50 ; moutons, 5 à 5.25 ; pores gras, 4.10 à 4.25.

Porcets de six à huit semaines, 80 à 100 fr. ; de deux à trois mois, 105 à 160 fr. ; grands courants de trois à quatre mois, 170 à 220 fr. ; jeunes truies adultes, 200 à 280 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 30 à 35 fr. ; petits 20 à 30 fr. ; canards, la pièce, 18 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 18 fr.

Œufs, la douzaine, 2.40 ; beurre, le demi-kilo, 5 à 5.50.

Veaux, 3.50 à 5.75.

BLAIN, 24 avril.

Blé, cours légal, 127 fr. les 100 kilos ; farine, taxe préfectorale, 171-172 fr. ; sons, 50 à 55 fr. (en baisse) ; avoine, 55 à 65 fr. ; seigle, 58 à 65 fr. ; orge, 65 à 71 fr. ; sarrasin, 85 à 90 fr. (en hausse). Paille, 105 à 120 fr. ; foin, 180 à 220 fr. ; beurre ordinaire, 7.50 à 8.50 le demi-kilo ; beurre fin, 8.50 à 9 fr. le demi-kilo ; œufs, 2 à 2.50 la douz. ; lait, 1.30 le litre. Volailles (tendance calme), 15 à 40 fr. (4.50 à 5 fr. la livre au vif) ; canards, 12 à 20 fr. ; pièces d'ois, 28 à 35 fr. pièce ; pigeons, 9 à 10 fr. la paire ; lapins, 5 à 20 fr. (3.50 à 4 fr. le kilo vif). Cidre, 110 à 150 fr. la barrique de 220 litres, selon qualité (droits de circulation en sus). Bestiaux : beufs, 2 à 2.50 le kilo ; taurillons, 1.60 à 2 fr. ; vaches, 1.50 à 2.00 ; veaux, 3.50 à 4 fr. ; moutons, 5 à 5.25 ; pores gras, 4.15 à 4.50 ; courants, 180 à 240 fr. pièce ; porcets de six semaines à trois mois, 90 à 170 fr. ; droits en sus.

PORNIC

Poulets moyens, 32-37 fr. ; canards, la pièce, 30 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 11 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.50.

CLAISSON

Farine, 171 fr. ; avoine, 70 fr. ; blé noir, 100 fr. ; son, 52 fr.

Foin, les 500 kilos, 250 à 290 fr. ; paille, 115 à 120 fr.

Œufs, la douzaine, 2.50 à 3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3 fr. ; beufs de travail, la paire, 2.500 à 5.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 1.75 à 3 fr. ; vaches laitières, 800 à 2.400 fr. ; veaux, le kilo, 4 à 5 fr. ; pores, 4.50 ; pores de lait, 100 à 160 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Transports de bois en grume

Depuis le 1^{er} février 1934 les tarifs applicables aux transports des bois en grume et des billons en bois brut sont sensiblement abaissés pour les distances allant jusqu'à 250 km. Les nouveaux prix représentent une diminution atteignant jusqu'à 37 % sur les prix anciens.

Par exemple pour une distance de 100 km, une tonne de bois en grume payait 48 fr. 35, elle paie maintenant 30 fr. 60 ; pour 150 km, une tonne de billon en bois brut payait 59 fr. 70, la taxe actuelle n'est plus que 42 fr. 20.

En outre, les réseaux ont diminué pour les bois bruts les taxes qu'ils perçoivent pour l'utilisation des grues et appareils de levage ; les réductions atteignent 50 et même 75 %.

Il nous paraît utile de porter à la connaissance de nos lecteurs ces améliorations qui seront certainement très appréciées par les expéditeurs de bois.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

HANGARS AGRICOLES METALLIQUES

Consultez les ATELIERS LEBERT, PALLARD & Co

9, Rue du Pavillon-Chinois — NANTES

Construction soignée — Prix et Devis gratuits sur demande

SI VOUS TROUVEZ LE VIN TROP CHER faites vous-même avec

L'EXTRAIT PICARD

(à base d'Extrait de Pinces)

BOISSON de MÉNAGE

agréable à boire, saine et économique, ayant le goût du cidre, et revenant à

25 CENTIMES LE LITRE

Le flac. 10 fr. ; franco contre mandat 11 fr. ; fio. cont. rembourser 12 fr. ; les 3 flacons — 30 fr. — 32 fr.

LABORATOIRES 112, Boulevard Saint-Martin, PARIS 10^e.

LE SUCCÈS DANS L'ÉLEVAGE DES POUSAINS

est assuré avec les Nourritures "OVOX" et le concours de

LA MÈRE POULE

à 55 francs, franco

sans la caisse qu'on peut facilement faire soi-même.

Consommation : 1 litre de pétrole en 10 jours

Société "OVOX" 69, Rue Monfoulen.

NANTES

VIN

garanti naturel en pièces 210 litres, port, fût, régie, absolument tout compris. Echantillon 2 fr. Malgré ce bas prix vous gagnerez encore le fût.

Mme Marie SUDRE, prop., St-Roch, N° 58, pr. MONTPELLIER

achetez MEUBLES sans visiter les

DOCKS DU MOBILIER

11, Rue de Flandres

NANTES Les Meilleurs Prix

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques

COMBINES BARRAL

5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs

Adressez les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER

fabricant des COMBINES BARRAL 8, villa d'Alesia, Paris 14^e (Prospérité gratuite)

Pour vos chiens du ...

Ne soyez plus embarrassé pour nourrir vos chiens d